

# CENTRE D'HEMODIALYSE

## LIVRET D'ACCUEIL



**Tél. Hémodialyse : 03 88 06 35 09**  
**Tel. Hôpital : 03 88 06 33 33**  
**Fax : 03 88 06 35 42**

64, avenue du Professeur René Leriche - B.P. 40252 - 67504 HAGUENAU CEDEX  
Internet : <http://www.ch-haguenau.fr>



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p. 4
PRESENTATION DU CENTRE.....	p. 4
LE PERSONNEL.....	p. 5
L'ORGANISATION DU CENTRE .....	p. 5
VOTRE ADMISSION.....	p. 5
LA PROGRAMMATION DES SEANCES .....	p. 6
LE TRANSPORT .....	p. 6
VOTRE ARRIVEE AU CENTRE .....	p. 6
VOTRE SEANCE.....	p. 6
EN QUOI CONSISTE L'HEMODIALYSE ?.....	p. 7
LES VOIES D'ABORD.....	p. 7
LA FISTULE ARTERIO-VEINEUSE.....	p. 7
LE CATHETER CENTRAL.....	p. 8
LES CONSEILS .....	p. 8
POUR LA FISTULE ARTERIO-VEINEUSE.....	p. 8
POUR LE CATHETER CENTRAL.....	p. 8
LA PRISE EN CHARGE MEDICALE .....	p. 9
L'HYGIENE ALIMENTAIRE.....	p. 9
LA VIE QUOTIDIENNE .....	p. 9
L'ACCES A VOTRE DOSSIER MEDICAL .....	p.10
LES DIRECTIVES ANTICIPEES .....	p.10
LES ASSOCIATIONS.....	p.11
AURAL.....	p.11
FRANCE REIN.....	p.11
LES NUMEROS DE TELEPHONE.....	p.11

## INTRODUCTION

Lors des consultations, le médecin vous a expliqué votre maladie, les conséquences inévitables à terme et la nécessité d'un traitement définitif.

Avec lui vous avez retenu l'hémodialyse comme traitement, qui le moment venu vous amènera à venir trois fois par semaine dans notre centre.

Ce livret d'accueil a été conçu par l'équipe d'hémodialyse, pour répondre aux questions que vous vous posez peut-être et pour vous permettre de mieux connaître le fonctionnement du centre d'hémodialyse, le déroulement d'une séance et vous apporter quelques conseils.

Un livret de présentation du centre hospitalier de Haguenau est à votre disposition, n'hésitez pas à le demander.

L'ensemble de l'équipe est à votre disposition pour répondre à toutes les questions qui vous préoccupent (formalités administratives, état de santé...)

## PRESENTATION DU CENTRE

Le centre d'hémodialyse du centre hospitalier de Haguenau a ouvert ses portes en 2000.

Il est situé à l'arrière du bâtiment principal du centre hospitalier, sous le service d'accueil des urgences et avant le bâtiment de AURAL (Association pour l'Utilisation du Rein Artificiel en Alsace)



Le centre accueille en moyenne 70 patients. La capacité d'accueil est de 15 patients maximum par roulement.

Le centre est ouvert du lundi au samedi :

- de 6h30 à 2h45 les lundis, mercredis et vendredis
- de 6h30 à 20h45 les mardis, jeudis et samedis

A l'entrée du centre, vous trouverez le secrétariat et une salle d'attente où un soignant vous accueillera.

Le centre est équipé de 3 salles collectives, comprenant chacune 4 lits et de 3 chambres individuelles. Le poste infirmier est situé au centre des 3 salles.

Pour votre confort, nous mettons à votre disposition :

- un vestiaire
- une salle à manger collective où vous pourrez, si vous le souhaitez, prendre un repas
- un téléviseur et un casque TV (gérés par une société indépendante)

## LE PERSONNEL

L'équipe médicale comprend un médecin chef, le Dr Dimitrov et 6 médecins néphrologues.

Ces derniers assurent le suivi des patients des personnes dialysées au centre hospitalier et à AURAL.

Les équipes soignantes des 2 établissements collaborent étroitement.



L'équipe paramédicale comprend :

- un cadre supérieur de santé,
- un cadre de santé,
- une vingtaine d'infirmières,
- 4 aides-soignantes

4 agents des services hospitaliers, un technicien biomédical et 2 secrétaires complètent l'équipe.

D'autres partenaires interviennent auprès des patients selon les besoins :

- Une diététicienne
- Une assistante sociale
- Une psychologue

## L'ORGANISATION DU CENTRE

### Votre admission

Une hospitalisation peut être prévue lors de la 1<sup>ère</sup> séance d'hémodialyse.

Votre admission administrative se fera lors de votre 1<sup>ère</sup> séance, pour cela il faudra vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte vitale.

## **La programmation des séances**

- 1 jour sur 2
- soit sur le roulement des lundis, mercredis et vendredis soit sur le roulement des mardis, jeudis et samedis
- soit le matin, soit l'après-midi soit la nuit
- à des horaires de convocation prédéfinis pour chaque roulement

## **Le transport**

Le transport est une décision médicale en fonction de l'autonomie du patient (voiture personnelle, VSL, ambulance). S'il vous est nécessaire, et dans le respect des règles d'attribution de la CPAM, un bon de transport peut vous être prescrit par le médecin avant sa réalisation. Le choix du transporteur vous revient.



## **Votre arrivée au centre**

A votre arrivée pour la séance, vous patientez en salle d'attente après avoir déposé vos affaires dans un casier du vestiaire, il est préférable de ne pas y laisser des objets de valeur.

Avant d'entrer en salle, il faudra vous passer les mains à la solution hydro alcoolique disponible en salle d'attente.

Un soignant viendra vous accueillir en salle d'attente pour vous emmener en salle.

## **Votre séance**

La séance démarre par la pesée.

Après votre installation dans un lit, l'infirmière vous prendra la tension artérielle, le pouls et la température.

Elle procèdera à la ponction de la fistule (ou du cathéter) et au branchement sur le générateur de dialyse.

Pour diminuer la douleur de la ponction, le néphrologue vous prescrira la pommade Emla® que vous pourrez appliquer sur la peau 1 à 2 h avant la dialyse.

Par sa présence et sa surveillance, l'infirmière s'assurera du bon déroulement de la séance.

Si vous le souhaitez, pendant la séance, l'équipe vous servira une collation adaptée à votre régime (sauf lors des 3 premières séances). Vous pouvez lire ou regarder la télévision (à l'aide d'un casque) ou discuter avec d'autres patients dialysés.

La durée de la séance est prescrite par le médecin : généralement 4 h



Dès la fin de la dialyse, l'infirmière procédera au débranchement, qui dure en moyenne une 1/2 heure.

Avant de quitter la salle, le soignant évaluera votre poids. Pour le retour, le transporteur vous cherchera en salle d'attente.

## **EN QUOI CONSISTE L'HEMODIALYSE ?**

Lorsque les reins ne sont plus capables de remplir leurs fonctions, c'est l'insuffisance rénale terminale. Des symptômes peuvent apparaître, tels que fatigue, nausées, anémie, œdèmes, somnolence... Il est alors



nécessaire de passer à un traitement substitutif. L'hémodialyse ou rein artificiel est l'un de ces traitements.

Elle permet d'éliminer les déchets toxiques et l'eau accumulée dans votre organisme, en filtrant le sang. Elle peut améliorer votre qualité de vie (moins de fatigue, de nausées...)

## **LES VOIES D'ABORD**

### **La fistule artério-veineuse (FAV)**

Lors d'une intervention chirurgicale sous anesthésie locale, le chirurgien crée la fistule sous la peau habituellement au niveau du bras. Cela consiste à réaliser une jonction entre une artère et une veine. La veine va se développer et permettre des ponctions répétées.

Lors de chaque séance de dialyse, une ou deux aiguilles sont introduites dans votre FAV (c'est le branchement). Ces aiguilles sont fixées aux lignes qui permettent le passage de votre sang dans la machine (le générateur).

A la fin de chaque séance, les aiguilles sont enlevées et un pansement de compression est mis en place (c'est le débranchement).

## **Le cathéter central**

Vous pouvez également être dialysé au moyen d'un cathéter. Il s'agit d'une petite tubulure flexible que le néphrologue introduit généralement à la base du cou. Ce cathéter permet également d'acheminer votre sang vers le dialyseur. Il est laissé en place entre les séances, pendant plusieurs semaines.

## **LES CONSEILS**

### **Pour la fistule artério-veineuse (FAV)**

- Se laver le bras de la FAV à l'eau et au savon, bien rincer et essuyer soigneusement,
- Entretenir la peau avec une crème hydratante
- Garder les ongles propres et courts
- Dès la création de votre FAV, les prises de tension artérielle et les prises de sang sont proscrites à ce bras
- Si possible, ne pas dormir en s'appuyant sur le bras
- Ne pas porter de poids trop lourd du côté de la fistule
- Ne pas porter de montre, ni de bijoux au bras de la fistule
- S'habiller de façon à n'avoir aucune constriction au niveau du bras (manches courtes et amples)
- Etre prudent lors des travaux nécessitant l'utilisation d'outils dangereux (bricolage, jardinage...)
- Eviter l'exposition au soleil
- Eviter les sports violents
- Au moindre changement au niveau de la peau ou du thrill (frémissement), prévenir immédiatement le centre de dialyse

### **Pour le cathéter central**

- Garder le pansement propre et fermé
- Ne pas mouiller le pansement lors de la toilette ou de la douche
- Proscrire la piscine
- Pour la séance de dialyse, il est préférable de porter un vêtement ample, s'ouvrant sur le devant (type chemise) afin de faciliter le déshabillage
- Lors du branchement et du débranchement, il vous est demandé de porter un masque et une charlotte



## LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

Parmi les néphrologues du centre, l'un sera votre référent. Il est disponible pour vous et votre entourage et assure la correspondance avec votre médecin traitant.

Un médecin néphrologue est présent lors des séances. Il gère votre traitement en collaboration avec votre médecin traitant. Il analyse vos bilans sanguins réalisés une fois par mois.



Le néphrologue définit votre poids idéal appelé « poids sec ». C'est le poids qui vous permet de vous sentir bien.

## L'HYGIENE ALIMENTAIRE



Un bilan nutritionnel est réalisé par la diététicienne à votre admission pour des réajustements éventuels de votre alimentation.

Un apport en calories et en protéines en quantité suffisante est nécessaire.

Buvez avec modération. On entend par boissons tous les liquides ingérés : eau, vin, bière, café, thé, lait, jus de fruit, soupes...

Certains aliments doivent être consommés sans excès : chocolat, banane, fruits et légumes secs...

Vous bénéficierez d'un suivi mensuel par la diététicienne. Vous pouvez lui poser des questions sur le régime alimentaire que vous devez suivre.

## LA VIE QUOTIDIENNE

L'hémodialyse n'empêche pas l'activité professionnelle ni les loisirs.

Les déplacements et les vacances sont compatibles avec la dialyse à condition d'être organisés. Pour cela il faut s'y prendre à l'avance (3 mois à 6 mois).



Ne renoncez pas à votre activité sexuelle, la dialyse ne l'empêche pas.

## **L'ACCES A VOTRE DOSSIER MEDICAL**

Si vous le souhaitez, vous avez accès aux éléments contenus dans votre dossier médical.

Ce droit peut être exercé :

- **par la consultation du dossier médical au secrétariat**

Cette consultation peut s'accompagner, le cas échéant, d'une remise de copies de documents ou de l'envoi à votre domicile, par courrier recommandé, contre remboursement des frais de duplication (0,18€ la page photocopiée format A4), majorés des frais d'acheminement.

Le cas échéant, le médecin pourra recommander la présence d'une tierce personne pour vous assister.

- **en demandant une copie de votre dossier médical** (envoi à domicile ou retrait sur place)

Dans les deux cas, il convient d'adresser une demande écrite précisant la modalité souhaitée, accompagnée d'une photocopie d'une pièce d'identité au Directeur du Centre Hospitalier, 64 Avenue du Professeur Leriche, BP 40252, 67504 HAGUENAU Cedex.

Il y a lieu de préciser la nature de votre demande (ensemble du dossier ou partie du dossier correspondant à une hospitalisation particulière ou pièce(s) particulière(s) du dossier). A cette fin, un formulaire est à votre disposition sur le site internet du Centre Hospitalier de Haguenau – Patients, visiteurs – Droits et devoirs.

## **LES DIRECTIVES ANTICIPEES**

Toute personne majeure même sous tutelle (avec dans ce cas l'autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille) peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté :

- Les directives anticipées permettent de formaliser sur un document écrit votre volonté concernant votre fin de vie.
- Vous pouvez les réviser ou les annuler à tout moment.
- Ces directives devront être respectées par l'équipe médicale le moment venu, sauf exceptions prévues par la loi.
- Les mineurs ne peuvent pas rédiger de directives anticipées.
- Le document doit être écrit, daté et signé par son auteur identifié par l'indication de son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance.

- Si vous êtes en état d'exprimer votre volonté mais pas d'écrire et de signer vous-même le document, vous pouvez demander à deux témoins d'attester que le document est l'expression de votre volonté libre et éclairée.

Vous trouverez des informations plus détaillées dans le document « Personne de confiance et Directives anticipées à disposition en salle d'attente. Si vous souhaitez rédiger vos directives anticipées, un formulaire est à votre disposition, il suffit de le demander à l'équipe soignante.

## **LES ASSOCIATIONS**

### **AURAL**

Association pour l'utilisation du rein artificiel en Alsace

Un centre d'hémodialyse AURAL est installé derrière le centre hospitalier

Vous pourrez être amené à y aller

### **FRANCE REIN** (anciennement FNAIR)

Vous pouvez vous rapprocher des associations de patients insuffisants rénaux qui pourront vous aider dans diverses démarches.

[www.francerein.org](http://www.francerein.org)

## **LES NUMEROS DE TELEPHONE**

Service d'hémodialyse 03 88 06 35 09 pendant les heures d'ouverture

- de 6h30 à 2h45 les lundis, mercredis et vendredis
- de 6h30 à 20h45 les mardis, jeudis et samedis
- fermé le dimanche



Secrétariat d'hémodialyse : 03 88 06 35 41

Cadre de santé d'hémodialyse : 03 88 06 35 68

Service de néphrologie : 03 88 06 33 28 (à appeler en dehors des heures d'ouverture du service d'hémodialyse)